

SEANCE DU 07 AOUT 2018

COMPTE RENDU DU 07 AOUT 2018

.....

L'an deux mil dix-huit le 07 août à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur NAULET Loïc, Maire.

Date de la convocation : **27 juillet 2018**

PRÉSENTS : MMES et MM NAULET Loïc, COQUELIN André, GIRAUD Nadège, RABILLE Alexandra, MARTINEAU Dominique, ROUILLIER Thérèse, VINCHE Daniel, ARNAUD Joseph, MARTINEZ Alain, COTARD Nadine, PREAUD Freddy, BROCHARD Sabine

ABSENTS EXCUSES : Mme LOURDIN Michèle donne pouvoir à M. ARNAUD Joseph
Mme LACOUR Luce donne pouvoir à Mme GIRAUD Nadège
Mme BEYNIÉ Lucie donne pouvoir à M. NAULET Loïc

ABSENTS : M. CHAIGNEPAIN Frédéric
M. BIRAULT Sébastien
Mme BETHUS Virginie

.....

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Sabine BROCHARD a été désignée secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 24 JUILLET 2018

Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 24 juillet 2018 à l'unanimité.

3. MARCHES PUBLICS

Attribution du marché de travaux « Rénovation énergétique de la bibliothèque »

Une consultation a été faite pour les 8 lots de travaux :

- Lot 1 : Gros oeuvre
- Lot 2 : Menuiseries extérieures et intérieures
- Lot 3 : Cloisons sèches - isolation
- Lot 4 : Plafonds suspendus – isolation
- Lot 5 : Chape – carrelage
- Lot 6 : Revêtement de sol souple – peintures
- Lot 7 : Electricité – courants faibles
- Lot 8 : Chauffage – ventilation

Suite au rapport d'analyse, le Conseil Municipal a décidé de retenir les offres les mieux disantes suivantes :

- Le lot 1 « Gros oeuvre » est attribué à SARL MC BAT (La Roche sur Yon) pour un montant de 29 700,00 € HT
- Le lot 2 « Menuiseries extérieures et intérieures » est attribué à SARL GENDREAU (Aubigny Les Clouzeaux) pour un montant de 22 611,78 € HT
- Le lot 3 « Cloisons sèches – isolation » est attribué à TECHNI PLAFONDS (Mortagne sur Sèvre) pour un montant de 12 080,93 € HT

- Le lot 4 « Plafonds suspendus – isolation) est attribué à TECHNI PLAFONDS (Mortagne sur Sèvre) pour un montant de 9 319,27 € HT
- Le lot 5 « Chape – carrelage » est attribué à DURANTEAU JM ET FILS (Brétignolles sur Mer) pour un montant de 4 308,32 € HT
- Le lot 6 « Revêtement de sol souple » est attribué à SARL LAIDIN (Saint Jean de Monts) pour un montant de 7 881,20 € HT
- Le lot 7 « Electricité – courants forts et faibles » est attribué à SARL EMI (Givrand) pour un montant de 16 129,94 € HT
- Le lot 8 « Plomberie – sanitaire – ventilation – climatisation) est attribué à GATEAU FRERES (Saint Gilles Croix de Vie) pour un montant de 17 804,10 € HT

La séance est levée à 21h00.

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 et art.2121-11 du CGCT

Le Maire,
Loïc NAULET

Le secrétaire de séance,
Sabine BROCHARD

